

LES FAITS MARQUANTS DE LA CRIC 5 DE LA CLD: LUNDI 19 MARS 2007

La cinquième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CRIC 5) s'est poursuivie lundi 19 mars 2007. Le matin, les délégués ont achevé le débat de vendredi sur l'accès à la technologie et au savoir-faire. Tout le reste de la journée, ils ont traité des liens et des synergies avec d'autres conventions environnementales et du suivi et de l'évaluation de la sécheresse et de la désertification. Le soir, un comité des Amis du président s'est réuni pour examiner le projet de rapport de la CRIC 5 à l'intention de la Huitième session de la Conférence des Parties de la CLD (CdP 8).

EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

Les discussions se sont poursuivies autour du thème 7 sur l'accès des pays touchés parties, en particulier, les pays en développement touchés parties, aux technologies, connaissances et savoir-faire appropriés.

GROUPE DE DISCUSSION SUR LE TRANSFERT DU SAVOIR-FAIRE ET DES TECHNOLOGIES: Viorel Bludjea, président nouvellement élu du Comité sur la science et technologie (CST), a rapporté la nomination des correspondants en matière de science et technologie, et une proposition d'un programme de bourse universitaire. Il a souligné que le CST devrait être tourné vers la fourniture de produits, viser à produire les méthodologies et les outils nécessaires à la facilitation de la mise en œuvre de la CLD, et a introduit le Programme de travail du CST, précisant que les travaux portant sur les changements climatiques et la dégradation des terres sont une priorité.

Alejandro Leon, au nom du Groupe d'experts (GdE) du CST, a donné un aperçu des rapports nationaux soumis par les pays parties. Il a souligné: que la plupart des correspondants ont présenté le profil de leurs pays et leurs Programmes d'action nationaux; que certains ont manqué de fournir les données concernant les systèmes de surveillance et d'alerte précoce; que beaucoup ont omis les données concernant les repères et les indicateurs; que plusieurs ont rapporté un manque de ressources financières et le besoin d'améliorer la création des capacités et le transfert des technologies; et que, d'une manière générale, il n'y a pas d'analyses de rendement ou économiques et pas de compréhension scientifique du savoir traditionnel.

Les principales recommandations du GdE sont: de faciliter l'élaboration des repères et indicateurs; de renforcer les systèmes de surveillance et d'alerte précoce et la création des capacités; de renforcer la coordination et les synergies entre les conventions; et de traduire le savoir traditionnel en compréhension scientifique.

Débat: Le SWAZILAND a suggéré que des sources de financement innovantes, autres que le budget central, devraient être trouvées pour soutenir le fonctionnement du CST.

Le BRESIL et l'INDE ont plaidé pour l'élaboration d'indicateurs nationaux, mais pas universels. Le KIRGHIZSTAN a plaidé pour des indicateurs pratiques et économiques qui peuvent être

appliqués dans les conditions réelles. L'ALGERIE a souligné la nécessité de passer des indicateurs tournés vers les procédures à des indicateurs tournés vers les résultats. Le délégué de l'ARGENTINE a encouragé le CST à examiner un ensemble de six indicateurs adoptés dans sa région. La CHINE a souligné que des indicateurs uniformes sont difficiles à élaborer, et a suggéré d'élaborer d'abord un ensemble d'indicateurs de base qui soient appropriés pour tous les pays touchés parties et d'élaborer ensuite une méthode souple pour leur utilisation.

Le ZIMBABWE et la GUINEE-BISSAU ont signalé que de nombreux pays africains se sont battus avec la surveillance, les repères et les indicateurs et ont suggéré que dans chaque région, les pays dotés de points forts, devraient être identifiés et leurs réussites partagées. L'INDE et l'ALGERIE ont parlé de l'utilisation de leurs satellites propres pour le suivi de l'impact des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la désertification.

Le président du CST, Bludjea, a déclaré que les gouvernements doivent déterminer les indicateurs dont il est besoin et que les indicateurs devraient ensuite être institutionnalisés au niveau national pour permettre leur application régionale et mondiale. La FUNDACION DEL SUR, parlant au nom d'un réseau d'ONG, a déploré que l'actuelle structure du CST empêche la gestion effective des connaissances scientifiques et techniques, et a indiqué que le GdE devrait comprendre des experts des groupes locaux, autochtones et des ONG. Il a ajouté qu'un indicateur devrait être élaboré pour mesurer la participation.

GROUPE DE DISCUSSION SUR LES SYNERGIES

AVEC D'AUTRES CONVENTIONS: Le secrétariat a introduit le thème 4 sur les liens et les synergies avec d'autres conventions environnementales et, selon ce qu'il convient, avec les stratégies de développement nationales, demandant aux parties de présenter leurs observations sur les mesures visant à améliorer les synergies entre les Conventions de Rio.

Tarik-ul-Islam, Bangladesh, a dégagé les thèmes transversaux que partagent les différentes conventions, ainsi que les contraintes posées à l'utilisation des synergies, notamment: les niveaux faibles de la prise de conscience; l'absence de synchronisation entre les politiques nationales; le manque de ressources financières; et l'instabilité politique.

Conrod Hunte, Antigua et Barbuda, a souligné la nécessité pour les gouvernements nationaux de mettre en œuvre les divers mandats des conventions de manière holiste, et a décrit le mécanisme mis en place dans son pays pour la coordination entre les différents ministères et institutions.

Uriel Safriel, Israël, a indiqué que les liens n'impliquent pas tous des synergies et a souligné le besoin de poursuivre la recherche sur ce thème, y compris sur les liens possibles entre l'érosion des sols, la désertification, les changements climatiques et l'érosion de la biodiversité. Mettant en relief la nécessité d'une recherche pour éclaircir la magnitude et les synergies éventuelles des mesures de réparation, telles que l'afforestation, il a proposé des efforts de recherche concertés sur les liens et les synergies potentielles et a indiqué que le Réseau mondial des instituts de la recherche sur les zones arides pourrait jouer un rôle de chef de file.

Ivana Bikova, République tchèque, a présenté un exposé sur la coordination des engagements nationaux pris dans le cadre de près de 25 accords et protocoles environnementaux.

Débat: Le CHILI a déclaré que les travaux entrepris dans le cadre de la CLD devraient être reconnus comme étant un processus pour l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques. L'ARGENTINE a fait remarquer que les groupes de travail sur l'adaptation et l'atténuation, du Groupe intergouvernemental sur l'évolution climatique (GIEC), sont déjà en train d'étudier les liens entre les questions de changements climatiques et de biodiversité, et a déclaré que son travail doit être pris en compte par la CLD. Safriel a appelé à une interaction plus sophistiquée avec le GIEC, suggérant que la CLD détermine mieux et élabore son travail sur les questions de dégradation des sols et de désertification pour le GIEC. L'INDE a souligné l'importance des synergies avec la Convention de Ramsar, expliquant que les zones humides sont des zones tampons contre les sécheresses et la désertification et ajoutant que le travail sur les synergies ne devrait pas conduire à une convergence des conventions, mais devrait se concentrer sur la minimisation des chevauchements. Le CANADA a mis en garde que la CLD doit parvenir au même niveau de solidité scientifique que les conventions sur la biodiversité et sur les changements climatiques, si l'on veut que les synergies entre les trois conventions soient réalisées.

L'ITALIE, l'ARGENTINE et la CHINE ont parlé de projets de reboisement qui réalisent les synergies par la fixation du carbone, la mise en valeur de terres dégradées et la création d'opportunités d'emploi et de prise de conscience environnementales au sein des communautés locales. L'ALGERIE a décrit des projets pilotes synergiques, mentionnant, comme difficultés rencontrées, des conflits d'intérêt entre les ministères et le manque de participation.

Le NIGER a rapporté l'établissement d'un haut conseil pour la coordination nationale et le BURKINA FASO a décrit le cadre unique mis en place dans son pays pour la coordination entre les Conventions de Rio.

La CHINE a souligné que les synergies ne doivent pas être poursuivies en tant que fin en soi, mais en tant que moyens de réaliser une plus grande efficacité dans le développement durable et, avec l'AFRIQUE DU SUD, a déclaré que les synergies devraient être poursuivies aux niveaux international, national et local. Le BRESIL a souligné que l'utilisation des synergies peut réaliser des économies d'échelle et a recommandé l'harmonisation des repères, des indicateurs et des données. Le MEXIQUE a suggéré le captage des eaux de pluie et la fixation du carbone dans les sols comme les domaines où les synergies pourraient être considérées.

La Gambie, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a mis en garde que la CLD ne peut pas être mise en œuvre de manière isolée et a appelé au rattachement des trois Conventions de Rio et à l'octroi d'un poids égal à chacune d'elles et à l'adoption d'une approche partagée dans la mise en œuvre aux niveaux des programmes et des projets.

La représentante de l'AFRIQUE DU SUD a introduit les programmes de son pays pour la réalisation des synergies entre les Conventions de Rio à travers la collaboration avec les gouvernements locaux, la société civile, les institutions de recherche et le secteur privé.

L'URUGUAY et la CÔTE D'IVOIRE ont souligné que les synergies requièrent un cadre clair pour le partenariat, y compris la mise en œuvre de l'intégration des conventions avec les activités de développement économique et d'éradication de la pauvreté.

Les ETATS-UNIS et le BRESIL ont soutenu que, lors de l'élaboration des synergies, le mandat de chaque convention devrait être respecté. La TUNISIE a plaidé pour l'intégration des principes et actions des trois conventions dans les plans nationaux de développement économique et social, et ont recommandé que les trois conventions soient, dans chaque pays, accueillies et guidées par un seul et même ministère, pour s'assurer des synergies. ASPAN a soutenu que la question des synergies est liée à celle du développement, ainsi qu'à celle des modes de consommation et de production.

Le secrétariat a mis en exergue le lien entre la dégradation des terres et l'adaptation aux changements climatiques, et a souligné les possibilités de drainer des fonds pour l'adaptation, dans le cadre de la Convention des changements climatiques. Répondant à une question posée par l'Afrique du Sud, il a expliqué que le CST a été sollicité par la CdP pour poursuivre l'examen des synergies et présenter les résultats à la CdP 8.

GROUPE DE DISCUSSION SUR LA SURVEILLANCE

DES SECHERESSES: Le secrétariat a introduit le thème 6 consacré au suivi et à l'évaluation des sécheresses et de la désertification, soulignant la nécessité d'harmoniser les repères, méthodologies et indicateurs pour le suivi de la sécheresse et ses effets.

Chunlin Zang, Chine, a donné un aperçu du système mis en place par son pays pour la surveillance de l'utilisation des terres, du type de végétation, de l'humidité et de l'aridité des sols, en vue de déterminer l'état actuel et l'évolution de la désertification comme plate-forme de la prise des décisions. Il a mis en relief le besoin d'étudier davantage le lien entre la désertification et les changements climatiques, et de renforcer les liens entre le suivi du niveau macro et la participation locale.

Wilfredo Alfaro Catalan, Chili, a parlé de la surveillance des causes et des effets socioéconomiques et environnementaux de la sécheresse dans son pays. Il a indiqué qu'outre la surveillance de la sécheresse, il est important d'évaluer l'efficacité des mesures de réactivité aux sécheresses, et a énuméré trois indicateurs: le montant de l'investissement public et du soutien gouvernemental reçu; l'aire géographique couverte par les réponses apportées dans le cadre de la gestion; et le nombre d'utilisateurs qui ont en bénéficié.

Giorgi Kolbin, Georgie, a proposé l'établissement d'un centre de gestion des sécheresses pour la région transcaucasienne, pour fournir des renseignements opportuns à l'Arménie, à l'Azerbaïdjan et à la Georgie.

Robert Stefanski, Organisation météorologique mondiale (OMM), a présenté les efforts fournis par l'OMM pour l'amélioration du suivi et de l'évaluation des sécheresses, exposant les activités menées et les études de cas entreprises en Afrique et aux Etats-Unis. Il a souligné que les causes des sécheresses peuvent être météorologiques, agricoles ou hydrologiques et que chacune nécessite un ensemble d'indicateurs distincts.

RAPPORT DE LA CRIC 5 A L'INTENTION DE LA CDP 8

En préparation pour l'examen de ce point de l'ordre du jour, le Président Moore a convoqué un comité des Amis du président, ouvert à tous, pour travailler, en séance nocturne, sur le projet de rapport de la CRIC 5 à l'intention de la CdP 8, expliquant que le projet est un collationnement organisé des recommandations faites à la plénière par les participants à la CRIC 5. Les participants ont examiné et se sont accordés sur les chapitres du projet concernant les processus participatifs et les cadres législatifs et institutionnels.

DANS LES COULOIRS

Au moment où les délégués, visiblement reposés, donnaient des détails sur leurs expériences du week-end en matière de tango et de football, certains d'entre-eux ont présenté leurs réflexions sur les résultats de la première réunion, tenue samedi, du Groupe de travail spécial (GTS) sur l'établissement des rapports, faisant état de l'élection de Ramon Frutos du Belize comme Président et indiquant que la structure du rapport et le calendrier de sa présentation à la CRIC 6 sont désormais convenus. D'une manière générale, les participants ont exprimé leur satisfaction quant à l'intention du comité de concevoir, pour les rapports, un format qui catalysera les progrès accomplis par les parties, en s'assurant que les rapports nationaux ne serviront pas juste à transmettre les expériences nationales au secrétariat et aux autres parties, mais également à inciter la coordination entre les institutions et à stimuler la mise en œuvre de la Convention dans les pays.

En attendant, des supputations ont été entendues sur l'insertion, dans l'ordre du jour de la réunion du Bureau, mardi matin, d'un point portant sur le nouveau Secrétaire exécutif, et des bruits ont couru dans les couloirs que deux nouveaux candidats sont en lice pour le poste.